



## Info : Démarrage de la campagne de printemps du piégeage du ragondin, organisée par FDGDON79 \*

Magné le 22 novembre 2018

Bonjour,

Le **Syndicat des Propriétaires Fonciers du Marais Poitevin** (SPFMP) a renouvelé, pour 2018, son aide de **1€ par ragondin** mort rapporté.

Nous venons d'avoir les dernières dates pour quatre communes :

Le début du piégeage est fixé au mardi **04 décembre** et la fin au vendredi **21 décembre**.

- **St Hilaire la Palud** : Mardi 04 déc à 10H00, à l'atelier communal, (récupération des cages).
- **Bessines** : Mardi 04 déc à 11H30, à l'exploitation de Mr PELAUD Christophe. (récupération des cages).
- **Magné** : Mardi 04 déc à 14H00, à l'atelier communal, (récupération des cages).
- **Coulon** : Mardi 04 déc à 15H00, à l'atelier communal, (récupération des cages).

Pour bénéficier de cette aide, il faut récupérer une ou plusieurs cages le jour et à l'heure du RDV fixé par FDGDON, sur la commune :

- **S'inscrire** au moment de la récupération des cages, pour être reconnu comme piégeur bénévole pendant la durée de la campagne (environ 2 semaines).
- **Rapporter les ragondins** morts (au lieu de RDV) en notant son nom et le nombre de ragondins rapportés

Seuls les ragondins piégés par cage pendant la campagne donnent droit à l'aide de 1€.

Toutes les personnes intéressées peuvent m'appeler pour que je puisse réserver les cages auprès de FDGDON et ensuite, vous devez vous rendre au rendez-vous indiqué ci-dessus.

Bien Cordialement.

Pour le Président,

Dominique Jaubert  
le responsable « ragondins » (tél 07 82 70 21 95)

*\* (Fédération Départementale des Groupements de Défense Contre les Organismes Nuisibles des Deux-Sèvres)*